



## MARCHÉ DE NOËL DE LA JACQUES-CARTIER 2014 FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

**À RETOURNER AU PLUS TARD le 19 septembre 2014 :**

**En personne :** 117, 1<sup>re</sup> Avenue - Stoneham-et-Tewkesbury  
**Par courrier :** Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury  
A/S Service des loisirs et de la culture  
325, chemin du Hibou  
Stoneham-et-Tewkesbury (Québec) G3C 1R8  
**Par courriel :** [estpierre@villestoneham.com](mailto:estpierre@villestoneham.com)

**Nom et prénom de l'exposant :**

---

**Nom de la société (s'il y lieu) :**

---

**Description des produits vendus :**

---

---

---

---

---

### COORDONNÉES

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Cellulaire :

Courriel :

**Gamme de prix que vous pratiquez :**

(1 \$ à 50 \$)

(50 \$ - 100 \$)

(100 \$ - 200 \$)

Autre : \_\_\_\_\_

**Oui, je suis intéressé (e) à participer à l'édition 2014 du Marché de Noël de La Jacques-Cartier :**

- Vendredi 5 décembre 2014 de 16 h à 21 h  
Samedi 6 décembre 2014 de 10 h à 19 h  
Dimanche 7 décembre 2014 de 10 h à 17 h
  
- Vendredi 12 décembre 2014 de 16 h à 21 h  
Samedi 13 décembre 2014 de 10 h à 19 h  
Dimanche 14 décembre 2014 de 10 h à 17 h

Frais de location et date limite d'inscription (sous réserve) :

**EMPLACEMENT EXTÉRIEUR :**

**Le montant du loyer pour une fin de semaine est de 80,00 \$** (taxes incluses) par emplacement de 6 pieds dans une petite cabane en bois (Éclairage compris - chauffage non inclus).

**Le montant du loyer pour deux fins de semaine est de 130,00 \$** (taxes incluses) par emplacement de 6 pieds dans une petite cabane en bois (Éclairage compris - chauffage non inclus).

**EMPLACEMENT INTÉRIEUR :** (11 places disponibles et principalement pour les produits gastronomiques)

**Le montant du loyer pour une fin de semaine est de 100,00 \$** (taxes incluses) par emplacement de 6 pieds.

**Le montant du loyer pour deux fins de semaine est de 170,00 \$** (taxes incluses) par emplacement 6 pieds.

Chaque commerçant devra donner un produit de sa conception qui sera offert aux bénévoles lors d'un tirage au sort.

Les formulaires d'inscription dûment complétés devront être renvoyés **avant le 19 septembre 2014.**

## ATTENTION

1. La préinscription ne sera effective et prise en compte qu'à la réception de cette **fiche complétée**.
2. La présente fiche **ne tient pas lieu d'inscription définitive**. Votre inscription sera confirmée par un comité de sélection qui se réunira, fin-septembre, et se basera sur les **critères suivants** :
  - La diversité des exposants;
  - La qualité et l'originalité des produits présentés (Préférence aux produits manufacturés de Noël);
  - La vente des objets, marchandises par leur producteur ou créateur, sans intermédiaire;
  - La provenance des exposants (les exposants faisant partie de la MRC de La Jacques-Cartier seront privilégiés).

Après validation de votre candidature, envoi du contrat et réception de votre paiement, votre inscription deviendra définitive.

3. Éléments importants à nous fournir : Photographies de vos créations ainsi que tous documents que vous jugerez utiles pour nous présenter vos produits.
4. Le Marché de Noël se déroulera sur le secteur de la Grange du presbytère de Stoneham-et-Tewkesbury. Ce secteur permet d'offrir environ 20 emplacements, intérieurs et extérieurs confondus.
5. Le Marché de Noël de La Jacques-Cartier se veut festif : la décoration des stands doit se faire sur le thème de Noël et sera à la charge de chaque exposant. Une nappe rouge sera disposée sur chaque table. Pour les emplacements extérieurs, les exposants pourront se prévoir un chauffage au propane
6. Le Marché de Noël sera ouvert au public selon les jours et les horaires cités précédemment. Il en convient que la présence d'un responsable sera obligatoire sur le stand durant ce créneau horaire.
7. La surveillance sera assurée par la Municipalité pendant les périodes de fermeture du Marché.
8. Tous les objets et matériaux apportés par les artisans seront sous leur entière responsabilité.
9. Les emplacements seront attribués par la Municipalité et devront être respectés par tous.
10. Les consignes données par la Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury devront être respectées dans un souci de sécurité. Chaque exposant s'engagera à s'y conformer.

**Signature :**

**Date :**

**Pour venir nous rencontrer :**

117, 1<sup>re</sup> Avenue  
Stoneham-et-Tewkesbury

**Pour nous transmettre du courrier :**

325, chemin du Hibou  
Stoneham-et-Tewkesbury  
(Québec) G3C 1R8

**Eric St-Pierre**  
Coordonnateur Loisirs et Culture  
418 848 2381  
[estpierre@villestoneham.com](mailto:estpierre@villestoneham.com)  
[www.villestoneham.com](http://www.villestoneham.com)  
Facebook : Ville de Stoneham

**facebook**